Ville de Brignoles (83 170)
Direction de la Commande Publique

Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.)

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93. Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Objet du marché : TRANSPORTS PONCTUELS D'ENFANTS EN MILIEUX SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE EN 2 LOTS SUR 4 ANS.

- Lot n°01 : «sorties à la journée»
- Lot n°02 : «séjours longs trajets»

Mode de passation : Appel d'offres ouvert européen à passer en application des articles L.2124-2 - R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique

Caractéristiques du marché:
L'accord-cadre porte sur des prestations de transport en commun par autocars, destinées aux déplacements scolaires et extrascolaires des enfants des écoles maternelles et élementaires de la ville et du personnel scolaire et extrascolaire pour des déplacements ponctuels à la journée (lot n°1) ou pour des séjours de longue durée (lot n°2).
Les lots 1 et 2 de l'accord-cadre seront attribués à trois titulaires, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres.
Après attribution de l'accord-cadre, à la survenance du besoin et pendant toute la durée de l'accord-cadre, le pouvoir adjudicateur consultera les attributaires du lot concerné. Après mise en concurrence, le titulaire ayant fait la meilleure proposition (au vu du critère énoncé dans le règlement de consultation) se verra attribuer le marché subséquent, dans les conditions fixées à l'article R.2162-10 du Code de la Commande Publique.
Il n'est pas fixé de montant minimum de commandes, mais un montant maximum annuel de commandes égal à :
Lot 1 : « sorties à la journée » : 60 000 € H.T
Lot 2 : « séjours longs trajets » : 20 000 € H.T
Le montant maximum de commande sur 4 ans s'élève donc à :
Lot 1 : « sorties à la journée » : 240 000 € H.T
Lot 2 : « séjours longs trajets » : 80 000 € H.T

Code NUTS : FRL05
Classification CPV : 60140000-1 (transport non régulier de passagers)
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
En ce qui concerne l'accord-cadre, critères communs aux 2 lots :

- Qualité de la prestation : 70 % - Prix de la prestation : 30 %

En ce qui concerne les marchés subséquents, critère commun aux 2 lots :

- Prix : 100 %

Nombre total d'offres électroniques reçues : 2
Titulaires des marchés: Lot n°01 : TRANSDEV et groupement UTP / SUMA / RPB
Lot n°02 : TRANSDEV et groupement UTP / SUMA / RPB
Date d'attribution : 01 juillet 2020 pour les deux lots
Date de notification : le 27 juillet pour les deux lots
Numéro du marché : AOO n° 13 – 1 / 2020
AOO n° 13 – 2 / 2020
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : le 10/09/2020